

PASSEURS DE VIE

Le regard sur nos aînés a changé : des ponts sont désormais jetés entre les âges pour un meilleur « vivre ensemble ». Chacun à sa manière, devient un acteur de transmission.

« *Cet été, je sors avec un vieux* », on se souvient du thème de cette récente campagne lancée par les Petits frères des pauvres. Depuis plus de cinquante ans, des associations comme celle-ci mobilisent leurs bénévoles pour rompre l'isolement des personnes âgées et renforcer le lien fraternel entre les hommes, faisant ainsi de l'intergénérationnel sans que l'étiquette leur soit attribuée. La charité bien ordonnée a en fait commencé par ce regard compassionnel adressé aux plus démunis, aux vieillards isolés qui avaient besoin d'un logement, de soins, d'accompagnement, d'une main tendue. Ce n'est pourtant que dans les années quatre-vingt que l'« *intergénérationnel* » se concrétise : création du premier Secrétariat d'Etat aux personnes âgées, campagne gouvernementale de 1981 *Solidarité entre les générations*, encouragement de la *Semaine bleue* par le ministère, création des grandes associations de jeunes retraités bénévoles au service de l'emploi et de l'entreprise.

Portée au départ par les acteurs en gérontologie, la démarche intergénérationnelle s'est d'abord attelée à l'ouverture des maisons de retraite puis a désigné, dans les années quatre-vingt-dix, une coopération dans les deux sens. Elle représentait alors une stratégie de lutte contre l'exclusion et pour le développement du lien social. « *A cette époque, remarque Geneviève Arfeux-Vaucher, directrice de recherche à la Fondation Nationale de Gérontologie, il a fallu tenir compte de l'allongement de la durée de la vie et de l'abaissement de l'âge de la retraite, et sauver du mal-être tous les préretraités en mal d'occupation et de reconnaissance sociale. La médiatisation de la valeur de l'intergénération vient de ce risque de désinsertion sociale, vécu par bon nombre d'entre eux.* ». L'éthique de l'intergénérationnel a changé et « *les gens âgés n'étaient plus considérés comme des consommateurs de services dans une société cloisonnée et ségrégative, mais comme des acteurs devant être inclus dans la réflexion, dans la démarche de démocratie qui impose de faire vivre ensemble les différentes générations* », précise Mohammed Malki, directeur de l'association *Accordages* fondée en 2000 et auteur du guide méthodologique *L'intergénération, une démarche de proximité*.

L'idée que la transmission était une valeur et une pratique à encourager n'était cependant pas une évidence pour tout le monde. Tout un courant de pensée insistait sur la rivalité entre les générations, suscitée par les sombres perspectives économiques et sociale réservées aux plus jeunes. Jean-Yves Riaux, dans son récent ouvrage *2030, le papy crash ?* annonce la guerre des générations. En « *catastrophiste éclairé* », il souligne la fracture générationnelle qui existe entre les seniors et les trentenaires (victimes de la récession, de la précarité, du sida...). Ces dernières années, Laurent Guimier et Nicolas Charbonneau, journalistes à Europe 1, écrivent un livre sous-titré *Les trentenaires ne nous disent pas merci*, tandis que le sociologue Louis Chauvel évoque les évolutions défavorables qui attendent les cohortes nées après 1950 à la recherche des « *coupables* ». La crainte, pour les générations d'après 1955, de ne pas accéder à une retraite décente, les inquiétudes sur le sort de la planète, pourraient faire craindre des difficultés de compréhension et des réticences à créer des passerelles entre les aînés et les plus jeunes. Il ne semble pourtant pas que ce soit le cas en réalité. Le sociologue Robert Rochefort directeur du CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'observation des Conditions de Vie) et auteur de *Vive le Papy Boom*, ne croit pas à cette « *guerre des générations* ». *Nous échangeons, dit-il, de l'argent, du temps, des savoirs, le pacte intergénérationnel*

existe. » Même les analystes les plus pessimistes citent, parmi les raisons d'espérer, « *la transmission et le développement des solidarités intergénérationnelles.* »

Ces solidarités s'exercent en particulier au sein de la famille. En 2002, dans leur étude *Le nouvel esprit de famille*, Martine Segalen, Claudine Attias-Donfut et Nicole Lapiere ont insisté sur « *la grande vitalité des solidarités intergénérationnelles* » : « *Dans une société aux contours multiples (monoparentale, recomposée, homoparentale) les liens entre générations sont plus étroits que jamais* ». Détaillant ce qu'Emile Kurkheim nommait déjà les « *solidarités intermédiaires* », les chercheuses ont montré comment, des récits de vie aux aides financières, en passant par les échanges de services, des ponts étaient jetés entre les âges. Il ne s'agit plus de devoir ou de sacrifice, mais d'affectif et de réciprocité. Ainsi par exemple, 85 % des grands-mères et 75 % des grands-pères fournissent à leurs enfants un service de garde occasionnelle des petits ; beaucoup hébergent leurs enfants en difficulté professionnelle ou conjugale... aides qui plus tard, sans entrer dans une logique de boutiquier, se compensent en services rendus aux parents très âgés.

La tonalité a changé, en effet. Avec l'arrivée en masse des jeunes retraités, l'intergénérationnel ne consiste plus seulement à porter, tel Enée, ses parents sur le dos, mais à rester citoyen et à devenir passeurs pour la génération suivante, en exerçant la responsabilité qui incombe aux aînés vis-à-vis des jeunes. Ces attitudes permettent ainsi aux jeunes de sentir qu'ils sont un maillon d'une chaîne générationnelle et qu'ils sont inscrits dans une histoire de l'espèce humaine. Paul Ricoeur énonçait cette vérité : « *une vie n'est une existence que si elle peut être racontée, mise en récit* » ; la vogue des musées, du patrimoine, des histoires de vie, de la généalogie, des ateliers de mémoire est très révélatrice de ce besoin de laisser et de trouver des traces. Depuis les années quatre-vingt-dix, on assiste à un véritable foisonnement de pratiques intergénérationnelles nées à la fois de la volonté de l'Etat, des initiatives des collectivités locales conscientes de l'enjeu du « *vivre ensemble* », et de la vigueur du secteur associatif. Sans être exhaustif, on peut décliner à l'envi des exemples d'activités. Fruit d'abord des politiques publiques, l'intergénérationnel résulte de la mutualisation des risques, de la politique des retraites, etc. L'Etat joue un rôle important, même si la transversalité de la démarche intergénérationnelle en rend la coordination difficile. L'intérêt porté par Philippe Bas, ministre délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille, est manifeste. Le maintien du plan *Vieillesse et solidarité* jusqu'en 2008, l'installation récente du comité de pilotage *Bien vieillir*, le concours national *Prix Intergénération* lancé en 2004 et le colloque du 30 septembre 2005 (*Les générations en action : le lien entre les âges*, organisé par le ministère de la santé et des solidarités et le ministère délégué aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille) en témoignent. Chaque année enfin, la *Semaine bleue* (décidée à l'échelon national mais mise en œuvre par l'UNIOPSS, Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux) permet de valoriser le dynamisme citoyen et les initiatives privées.

Les collectivités locales sont naturellement impliquées dans cette mission de soutien de la démarche intergénérationnelle. Les équipes municipales ont souvent pour ambition de favoriser le décloisonnement par leur politique d'urbanisme, les équipements socioculturels, les partenariats noués avec les acteurs associatifs, la mobilisation de personnels pour permettre à la fois la rencontre et l'échange entre les âges. La liste est longue des activités qui s'inscrivent dans cette dynamique : *conseil des sages* à Besançon, *Jardin du cœur* à Saumur, *Festival mix'âges* à Angers (et colloque sur *l'Intergénération en marche*), exposition sur la mémoire à Saint-Denis, aide à la vie à domicile par l'intermédiaire des CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique), ateliers d'initiation aux métiers comme « *l'outil en main* » à Antony, service civique de solidarité à Gouvieux (accompagnement de personnes âgées par des jeunes sur soixante-dix heures après une formation), Maison d'accueil MAMI (multiservices) à Toulon, partenariats maisons de retraite/centre de loisirs, ateliers de musique, de danse, de théâtre, de contes... Les associations sont, par ailleurs, nombreuses à se mobiliser contre l'illettrisme, à faire du soutien scolaire, de la lecture (« *Lire et faire lire* », « *Lecture à deux voix* »). Le transfert des savoirs professionnels s'effectue de façon particulièrement organisée depuis une vingtaine d'années via quelques grandes associations préoccupées de l'insertion

des jeunes. Des retraités bénévoles mettent ainsi leurs compétences au profit des générations suivantes dans le cadre de AGIR Abcd¹, ECTI², EGGE³.

Depuis quelques temps, on voit se développer en France des pratiques venues des Etats-Unis et encouragées par des directives européennes, visant à pallier la pénurie de logements pour les jeunes ou les personnes en difficulté en leur offrant un hébergement chez une personne âgée qui leur ouvre son logis moyennant quelques prestations de services. Le logement senior étudiant a fleuri à Paris, Lyon, Montpellier, Rouen, Nîmes, Bordeaux, Grenoble. Et à Nantes, où Marie Bernard Guesdon dirige l'association *Le temps pour toit* : « *Il s'agit de favoriser une démarche de logement solidaire en mettant en regard le besoin de logements et le constat de la solitude de certaines personnes âgées vivant dans leur appartement vide. Les hébergés ont entre dix-huit et cinquante-cinq ans, et les hébergeurs entre quarante et quatre-vingt quatorze ans. Notre travail est de faire connaître les demandes, d'étudier les profils, puis de prendre les contacts pour que les demandes et les offres se rencontrent. Nous réalisons tout un travail de proximité. Il n'y a pas de loyer, pas de commerce, mais un échange de services contre hébergement, qui est précieux pour tout le monde.* »

S'interrogeant sur notre société individualiste, Geneviève Arfeux-Vaucher reconnaît l'importance de permettre à chacun de se situer dans la chaîne générationnelle. D'où l'intérêt du prix Chronos décerné chaque année et venant couronner des ouvrages de jeunesse parus dans l'année, montrant que prendre un grade est une source d'enrichissement. « *Grandir c'est vieillir, vieillir c'est grandir* », aide les jeunes à réfléchir au parcours de vie. « *Il paraît pertinent, ajoute-t-elle en substance, de parler de liens entre les générations, car c'est bien le délitement du lien social qui est à craindre du fait de la primauté accordée à l'individu. Mais le partage est un fondement de toute vie en société. Il aide à se construire et à donner forme à son identité. Les liens entre les générations doivent apprendre à être soi dans une altérité indispensable. Le plus de partage est porteur d'avenir.* »

Colette Barroux-Chabanol
L'école des parents – Février-mars 2006

¹ Association Générale des Intervenants Retraités – actions de bénévoles pour la coopération et le développement

² Association des cadres retraités bénévoles seniors

³ Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise

LE CREPUSCULE DES VIEUX AISÉS A L'HORIZON DE 2015

Dans le consensus des années 1990, il était normal que les jeunes actifs cotisent pour leurs anciens, car ceux-ci avaient naguère soutenu leurs aînés en formant ainsi une chaîne de solidarité infinie. Depuis, s'accumulent des preuves de déséquilibres intergénérationnels – chômage des jeunes, déclassement social et scolaire, baisse durable du salaire net, dette, réformes dissymétriques des retraites- qui portent le soupçon sur l'équité du système de redistribution entre générations.

Si les jeunes générations en difficulté doivent cotiser pour des anciens nombreux et mieux portants, si elles doivent accepter sans mot dire une dette qui ne sert en rien à l'investissement mais à la consommation des anciens, s'il leur faut payer sans prendre part à la décision tout en recevant moins au moment de la retraite, on pourra parler d'injustice entre générations.

La responsabilité des politiques publiques est claire comme dans l'exemple des régimes complémentaires de retraite : les jeunes salariés achètent aujourd'hui des points bien plus chers qu'en 1980, dont la valeur finale en 2030 vaudra moins. Les retraités d'aujourd'hui, et ceux qui le seront prochainement, sont plus vigilants et mieux structurés politiquement que les jeunes actifs, qui deviennent alors une variable d'ajustement de déséquilibres manifestes. Mais, à la source, la logique des marchés est allée dans le même sens. Sur le marché du travail, tout comme sur le marché du logement, la gestion des carrières, l'ensemble des droits assis sur l'ancienneté et les pratiques au quotidien font apparaître une génération intermédiaire : avec de moindres salaires et des trajectoires plus précaires, la génération née entre 1955 et 1975 a dû s'endetter lourdement pour acheter des logements dont le prix était au sommet. Elle risque fort de devoir revendre à perte des biens dont la valeur est maintenant aléatoire. Les politiques publiques n'ont pas contrecarré les déséquilibres ancrés dans l'économie privée : elles les ont renforcés, et les dénégations générales qui ont accompagné cette dynamique sont la source d'une profonde injustice entre générations.

Les autres pays européens ne sont pas tous confrontés au même problème. Si les pays latins (c'est le cas de l'Italie et de l'Espagne, avec ses « mileuristas », ces trentenaires diplômés qui vivent avec 1 000 euros mensuels) ont fait au moins aussi mal que nous, les pays nordiques ont favorisé l'équilibre de long terme entre générations : entrée précoce dans le monde du travail et retour ultérieur à l'université, plein emploi des jeunes, stabilité de la valeur des titres scolaires, participation forte de toutes les générations à la vie syndicale et politique, meilleure articulation entre sphères publiques et privées, notamment autour de l'avenir de l'enfance et de l'éducation.

L'investissement pour les générations de demain fait l'objet d'une réflexion constante, et non d'une rhétorique creuse. Les pays anglo-saxons ont été aussi plus vertueux quant aux conditions d'entrée dans la vie faites aux jeunes, mais l'éclatement de la bulle immobilière y fera des dégâts : de nombreux jeunes ont acheté, des centaines de milliers de livres sterling, des biens qui pourraient ne plus valoir que le quart de leur prix d'acquisition.

Dans les années à venir, ces inégalités vont évoluer. Aujourd'hui, nous vivons le point culminant d'une période marquée par la figure du jeune retraité riche, propriétaire d'un logement devenu inaccessible aux salariés actuels, et dont le niveau de vie est comparable à celui des actifs de son temps.

Mais, dans notre pays, nous prenons conscience trop tard de difficultés qu'il aurait fallu traiter quinze ans plus tôt et nous ratons à chaque fois la cible.

Les générations nées après 1955 seront les « serials victims » des ajustements en cours : après le chômage et les bas salaires, leurs carrières ébréchées et leurs salaires en déclin leur vaudront de maigres droits. Le destin des générations nées à partir de 1955 laisse entrevoir le crépuscule des vieux aisés à l'horizon de 2015.

Louis CHAUVEL

Le Monde – 30 novembre-1er décembre 2008

L'époque contemporaine nous voue-t-elle au désordre des âges ?

Face à une telle interrogation deux scénarios sont habituellement avancés. Il faut les examiner de près, car ils reflètent tous les deux, quoique de manière contradictoire, l'extrême confusion des âges. Nous serions en train de vivre, selon le premier, *la fin des âges*, selon le second *la lutte des âges*.

La fin des âges ?

« Il y a, dit l'Ecclésiaste (Qo, 3,1-2-7), un temps pour tout sur la terre : un temps pour enfanter et un temps pour mourir... » Et si, de nos jours, tout était devenu possible à tout âge ? « *Stop aging, start living* » : arrêtez de vieillir, commencez à vivre. Tel était le slogan (déjà dépassé) de la société américaine Vitabasix, fabricant leader de produits anti-âge, hormones, mélatonine et autres compléments nutritionnels. Hallucinante promesse que celle-ci : la vie serait-elle incompatible avec l'âge ? La véritable naissance devrait-elle se faire au rebours du vieillissement ? Aurait-on inventé la médecine à remonter le temps ? Ce qui relevait du rêve magique et du fantasme alchimique entre aujourd'hui dans le domaine du possible, et même du probable. Les nouveaux élixirs de jeunesse existent bel et bien, plus ou moins efficaces, dans les rayons de nos pharmacies... Tout est fait pour offrir la possibilité de sauver les apparences de la jeunesse et de donner le choix de faire ou ne pas faire son âge.

Faire ou ne pas faire son âge ? Telle serait désormais la question. Mais elle n'est pas si simple, car ces deux impératifs coexistent de nos jours d'une manière qui pourrait sembler contradictoire. On veut profiter de sa retraite tout en restant jeune ; on valorise le bon jeune temps de l'enfance tout en aspirant à la maturité autonome de l'adulte ; l'adolescence éternelle nous tente tout autant que le confort bourgeois. Bref, tout se passe comme si l'époque se façonnait un âge rêvé constitué de la meilleure part de toutes les périodes de la vie : l'innocence imaginative de l'enfant, la vitalité révoltée de l'adolescent, l'autonomie responsable de l'adulte et l'expérience désintéressée du vieillard ; avec, évidemment, comme repoussoir : la dépendance naïve du gamin, l'idéalisme béat de l'âge bête, le réalisme cynique et sérieux de l'adulte et la décrépitude égoïste des vieillards. Bref, le meilleur, mais sans le pire. Et si la science peut nous aider à poursuivre ce rêve, grâce aux cosmétiques, à la chirurgie, à la thérapie génique, au viagra ou à la DHEA, tant mieux...

... Tant mieux ou tant pis, car il se pourrait aussi que ce rêve se transforme en cauchemar. Le projet prométhéen de maîtriser l'immaîtrisable, à savoir le vieillissement et, au bout du compte, la mortalité risque de se payer au prix le plus fort : une incertitude sidérale dans la manière de conduire sa vie. A partir du moment où les fonctions respectives des étapes de l'existence s'effacent et deviennent floues ou interchangeables, dès lors que les transitions claires cessent de scander significativement nos destinées, ne sommes-nous pas livrés au chaos et à la fragmentation d'un perpétuel rafistolage biographique ? Sans doute faut-il « être soi-même » à tout âge et en toutes circonstances, mais quelle est la recette, la formule ou le moule pour le devenir ? Si l'on peut toujours repartir à zéro, changer de vie à tout moment et se refaire une jeunesse sans jamais faire son âge, comment construire ce Moi tant recherché ? Quelle boussole pourrait encore indiquer le sens de nos vies ? Par où l'on voit que le brouillage contemporain des âges pourrait bien conduire au *meilleur des mondes*, c'est-à-dire au pire. D'autant que la disparition des âges n'est pas la seule menace que fait peser la confusion des âges. A *contrario* de ce premier scénario s'en dessine un autre, tout aussi vraisemblable et tout aussi incertain : la lutte des âges.

Roberto Saggini est administrateur d'une petite société ; il a quarante-six ans, les cheveux gris, mais bel homme. Alors qu'il raccompagne une jeune femme assez tard dans la nuit, il s'arrête dans un bar-tabac encore ouvert pour y acheter des cigarettes. A sa sortie, un coup de sifflet strident. Une dizaine de jeunes fondent sur lui : ce sont les « chasseurs de vieux ».

Dans cette nouvelle tirée du « K^2 », Dino Buzzati imagine une époque où les jeunes, flattés et adulés par tous les médias, se mettent à éprouver « un total mépris pour les vieux » : « un sombre ressentiment » dresse « les petits-fils contre les grands-pères, les fils contre les pères ». Et, la nuit venue, des bandes se forment pour leur faire la chasse. Leur slogan : « L'âge est un crime. »

Mais Roberto Saggini est encore lesté et robuste. La course poursuite s'engage dans la nuit avec la troupe de jeunes déchaînés. Son issue est pourtant sans surprise. Régora, le chef de la bande, au tableau de chasse impressionnant, finit par coincer le vieux, qui ne peut sauver sa vie qu'en se jetant dans un ravin. La chasse avait été plus ardue que d'habitude. Régora est fourbu. Mais pourquoi diable cette lassitude ? Il se regarde alors dans le reflet d'une vitrine et se voit les cheveux blancs d'un quinquagénaire, « les yeux et les joues flasques, les paupières flétries, un cou comme celui des pélicans », un sourire ébréché. Au même moment, derrière lui retentit un coup de sifflet strident. Son tour était venu...

Cette nouvelle illustre à merveille un autre scénario catastrophe : loin de disparaître, les âges se figeraient aujourd'hui en catégories antagonistes, quasi-castes, voire ethnies, dotées chacune de leur propre langage, de leurs propres valeurs, de leurs propres « cultures ». Entre elles, une lutte à mort aussi bien pour la défense des privilèges que pour la reconnaissance de l'égalité : mort aux vieux ! A bas les jeunes ! Là encore, l'hypothèse s'appuie sur un certain nombre d'indices : depuis la montée des « lobbies gris » comme la puissante association des seniors américains (l'AARP, *American Association of Retired Persons*), jusqu'aux revendications « jeunistes », en passant par l'avènement de « l'enfant tyran ». Succédant à la lutte des classes, la lutte des âges se jouerait, elle aussi, sur le terrain économique et politique : dans l'entreprise, tout d'abord d'où jeunes et vieux se trouvent également exclus ; dans le fonctionnement de l'Etat-providence, ensuite, qui a vu une génération bénie – celle de Mai 68- bénéficiaire des allocations familiales du temps de sa jeunesse et de retraites généreuses du temps de sa vieillesse, se heurter à une génération maudite, ayant déjà connu la crise tout en sachant que rien ne pourra garantir ses retraites. L'aveuglement politique à penser la justice entre générations promet, disent certains, des lendemains qui déchantent, quant arrivera l'heure de solder les comptes. Bref, en dépit d'une apparente disparition, les âges de l'individu se ré-segmenteraient avec une rigidité inégalée que constatent aussi, dans leurs domaines, les spécialistes du marketing : au sein d'une consommation devenue volatile, les critères d'âges continuent de définir efficacement des marchés cibles spécifiques et identifiables.

Eric Deschavanne et Pierre-Henri Tavaillot
Extrait de Philosophie des âges de la vie – Grasset - 2007

UNE VIE EN CHIFFRES

Sciences Humaines n° 193 – Mai 2008

Une sexualité libérée

17.5 ans : âge moyen du premier rapport sexuel en France.

Il y a cinquante ans, il avait lieu en moyenne à 18.5 ans pour les hommes et à 20 ans pour les femmes.

En 1970, un homme déclarait en moyenne 11.8 partenaires au cours de sa vie et une femme 1.8. En 2006, on est à 11.6 partenaires pour un homme et 4.4. pour une femme.

Il semblerait que la mémoire des femmes soit en fait plus sélective que celle des hommes ! La vie sexuelle est aujourd'hui plus longue qu'il y a trente ans.

2 enfants par femme. Les françaises sont les plus fécondes d'Europe, elles ont détrôné de peu les Irlandaises en 2006. Grâce à une légère reprise de la natalité depuis le début des années 2000, on approche la barre des 2.1 enfants par femme, seuil de renouvellement des générations qui n'a pas été atteint depuis la fin du baby-boom.

L'âge moyen des mères à la naissance de leur premier enfant est passé de 26.5 ans en 1977 à près de 30 ans en 2004.

Une vie active courte

21 ans : âge moyen de fin d'études

En 1950, on terminait ses études vers 15 ans en moyenne, en 1975 vers 18 ans. La scolarité s'allonge et l'entrée sur le marché du travail se fait de plus en plus tard.

35.3 heures : durée hebdomadaire moyenne du travail en France. Dans les autres pays européens, la durée légale du travail est plus élevée qu'en France, mais en réalité, on y travaille moins. Cela s'explique en partie par le fait que les temps partiels sont plus longs en France : 22.7 heures par semaine contre 19.8 heures en moyenne dans l'ex-Europe des 15.

58.9 ans : âge moyen de la retraite en France. En moyenne, on prend sa retraite vers 61 ans en Allemagne et au Danemark et 63.2 ans au Royaume-Uni. Les Français travaillent peu avant 25 ans et après 54 ans : 38 % des 55-64 ans occupent un emploi en France contre 44 % dans l'ex Europe des 15 et 61 % aux Etats-Unis.

En revanche 80 % des 25 et 54 ans travaillent en France contre 78 % en moyenne dans l'ex-Europe des 15 et 79 % aux Etats-Unis.

Une longévité accrue

77 ans (hommes), 84 ans (femmes) : espérance de vie moyenne.

En 1850, elle était de 43 ans à la naissance et en 1946, de 60 ans pour les hommes et 65 ans pour les femmes. Et en 2050, l'espérance de vie pourrait atteindre 82 pour les hommes et 89 pour les femmes. Le nombre des plus de 65 ans a plus que doublé depuis 1950, passant de 4.7 millions à 10.1 millions aujourd'hui. Les plus de 65 ans devraient être plus nombreux que les moins de 20 ans d'ici à 2025.

Aujourd'hui, les moins de 20 ans constituent un quart de la population alors qu'en 1970, ils en représentaient un tiers.

4 retraités pour 10 actifs

Avec l'augmentation de l'espérance de vie et l'arrivée massive des baby-boomers à la retraite, on devrait passer à 7 retraités pour 10 actifs en 2050. Le vieillissement de la population française pose la question du financement des retraites. On comptait 13 millions de retraités en 2003 et leur nombre devrait atteindre environ 20 millions d'ici 2035. Compte tenu de cette évolution, les prestations retraite, qui pesaient 12.8 % du PIB en 2003, devraient représenter plus de 15 % du PIB en 2050.

9 personnes sur 10 vivent à domicile jusqu'à 85 ans.

Mais quand vient la dépendance, quitter son domicile et intégrer un établissement pour personnes âgées s'imposent parfois. La moyenne d'âge d'entrée en maison de retraite est de 85 ans.

A partir des quatre textes joints :

1. Vous dégagerez le thème principal et les idées essentielles que vous mettrez en lien – *première partie sur 20 points (une page maximum).*

2. Vous poserez un questionnement que vous développerez avec une argumentation personnelle – *deuxième partie sur 20 points (trois pages maximum).*

INFORMATIONS PRATIQUES

- ⇒ Durée de l'épreuve : **3 heures** (9 H 00 - 12 H 00).
- ⇒ Préparer votre feuille de copie en inscrivant votre nom, vos deux prénoms, votre date de naissance. Vous n'avez pas de numéro à indiquer.
- ⇒ Coller très soigneusement le rabat (si besoin vous utilisez un bâton de colle).
- ⇒ A la fin de l'épreuve, remettre votre copie aux surveillants en présentant votre convocation et votre carte d'identité et signer la feuille d'émargement.

CONSIGNES

- ⇒ Il sera tenu compte, dans l'évaluation, de la présentation, de la qualité de l'expression, de l'orthographe.